

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE LIGUE

Séance du 28 juin 2019 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Présents :

Président : Pierre BLANCHARD

Emmanuel BARCELO
Philippe BOLMONT
Yohan DECLOMESNIL
Jean-Marie DEPARDIEU

Michel GROSS
Emmanuel LEGRY
Jean-Claude LIEBON
Christophe PORTE

Anthony SCREMIN
Bernard SIMONIN
Corinne STOFFEL
Dominique THIRION

Hervé VAZART (CD10)
Alain PERRON (CD51)

Catherine GERMAIN (CD55)

Etienne ROBERT (CD88)

Excusés :

Nicole BERNARD
Philippe BORDES
Jean-Luc HOSY
Françoise LAPICQUE

Adeline LENGERT
Michel MARTIN
Julien DUPONT (CD08)
Claude BERNARDIN (CD54)

Nicolas VEJUX (CD67)
Claude SPIECKER (CD68)

Absents :

Julie PILLETTE

Yann DEPRE (CD52)

Françoise NOMINE (CD57)

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président, Pierre BLANCHARD, ouvre la séance à 19h05 en souhaitant la bienvenue aux participants et en présentant les excuses de certains.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Pierre BLANCHARD)

Le Président Pierre BLANCHARD rappelle le procès-verbal du dernier Bureau de Ligue, et fait état des différentes manifestations et réunions auxquelles la LGETT a participé depuis le dernier Conseil.

Elle a été invitée à des nombreuses Assemblées Générale de clubs, et a été représentée par Michel MARTIN à celle du club de Sarre-Union qui fêtait ses 10 ans d'existence, et par Pierre lui-même accompagné de Bernard RILLIARD et Philippe BOLMONT à l'inauguration de la nouvelle salle Jean MELINE de Blainville Damelevières.

Le Président fait ensuite un retour sur les championnats du Grand Est organisés conjointement par les clubs de Saint-Dié-des-Vosges et Anould, et se félicite de l'excellente tenue de ceux-ci.

Il rappelle ensuite la participation de nombreux membres du Conseil de Ligue au Colloque de Zone à Dijon le week-end précédent, et de sa réussite.

Il termine en annonçant, suite à une demande fédérale, une réunion sur la nouvelle gouvernance à Schiltigheim le 24 août lors des Euro Mini Champ's.

POINT 2 - POINT D'ACTUALITE DES VICE-PRESIDENTS DELEGUES

Le Vice-Président délégué en charge des publications, Emmanuel LEGRY, fait part de la publication du numéro 6 de la revue régionale GETT, qui a été remis aux membres du Conseil de Ligue ce soir, et que nous étions en pleine préparation de l'annuaire.

Il informe le Conseil de Ligue que la LGETT avait été contactée pour un article dans le prochain Ping Pong Mag.

En l'absence excusée de Michel MARTIN, Pierre BLANCHARD annonce que les prochains Euro Mini Champ's auront lieu dans la nouvelle salle de Schiltigheim qui offrait l'avantage de réunir tous les compétiteurs sur un même site, directement accessible par le tram.

POINT 3 - FINANCES ET PARTENARIAT

3.1- TARIFS ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET ANNEXES POUR 2019/2020 (Christophe PORTE)

Le Vice-Président en charge des finances et du partenariat, Christophe PORTE, présente le document transmis aux membres du Conseil de Ligue, en précisant qu'il y avait peu de modifications et que c'était essentiellement une adaptation des tarifs, sauf pour les frais postaux qui deviennent des forfaits, ceci dans un objectif de simplification administrative.

Les tarifs administratifs, techniques et annexes pour 2019/2020 sont adoptés à l'unanimité.

3.2- POINT FINANCIER (Dominique THIRION)

Le Trésorier Général, Dominique THIRION, fait une présentation de la situation financière des clubs vis-à-vis de la Ligue.

Il se félicite des bons règlements des clubs avec un reste à payer de 15K€ contre 45K€ à la même date en 2018.

Il est évident que la dématérialisation a un impact positif, et note que le taux de recouvrement atteignait les 98%. À ce jour 91 clubs ont opté pour la dématérialisation, soit un tiers de ceux-ci.

Il commente ensuite la situation générale à ce jour, avec un arrêté provisoire au 28 juin qui laisse apparaître une très bonne maîtrise des charges pour des produits conformes aux attentes.

Malgré un certain nombre de factures en attente, tout laisse supposer que le compte de résultat 2018/2019 sera a minima équilibré, mais plus certainement avec un léger solde positif. Nous restons néanmoins dans l'expectative quant au montant 2019 de la subvention CNDS.

POINT 4 - SECRETARIAT GENERAL

4.1- STATISTIQUES (Jean-Claude LIEBON)

Le secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, présente des diaporamas sur la situation en licenciés de la LGETT en notant que cette saison nous aurons plus de licenciés que la saison précédente (17.510 contre 17.216).

Ce résultat est notamment obtenu grâce à la licence événementielle qui passe de 2.854 à 3.864.

4.2- CALENDRIER POLITIQUE 2019/2020 (Jean-Claude LIEBON)

Le secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, présente le calendrier des réunions statutaires pour la saison 2019/2020, les dates annoncées étant adaptées aux obligations calendaires. En cas de nécessité, la tenue de réunions complémentaires sera envisagée.

4.3- MODIFICATION DES STATUTS (Jean-Claude LIEBON)

Le secrétaire Général, Jean-Claude LIEBON, rappelle que le Président Pierre BLANCHARD s'était engagé à revoir la représentation obligatoire du Comité Départemental par son Président au Conseil de Ligue, en tant que membre de droit. Il avait ainsi souhaité une consultation des Présidents de Comité Départemental.

La modification des statuts est présentée aux membres du Conseil de Ligue, et Emmanuel BARCELO s'interroge sur le fait que l'avis majoritaire des comités départementaux n'ait pas été suivi. Le Président Pierre BLANCHARD indique que la Fédération a élaboré des statuts types pour les Ligues, qu'il souhaite que ceux-ci soient respectés, et que ces derniers ne permettent pas la prise en compte du souhait exprimé.

Après discussion et échanges, la modification soumise au vote propose la représentation des Comités Départementaux en tant que membre de droit du Conseil de Ligue non plus obligatoirement par le Président, mais par un membre du comité directeur départemental élu lors de la première réunion de cette instance suivant l'Assemblée Générale électorale.

Cette modification des statuts, qui devra être soumise à la prochaine Assemblée Générale de la Ligue pour une application à l'issue de celle-ci, est adoptée par 14 voix pour et 3 abstentions (BARCELO, PERRON, VAZART).

4.4- LISTE DES MUTATIONS ET DES FUSIONS (Emmanuel BARCELO)

Emmanuel BARCELO, Président de la Commission Régionale des Statuts et Règlements, fait le bilan des mutations ordinaires au 30 juin 2019.

On compte 266 demandes, certaines étant encore en attente de régularisation.

Il fait part ensuite de deux fusions de clubs (Ardennes et Marne) et d'une demande de création d'entente (Meurthe et Moselle).

4.5- MERITE REGIONAL (Jean-Marie DEPARDIEU)

Jean-Marie DEPARDIEU, Président du Conseil de l'Ordre, fait part des propositions faites par cette instance.

Il est rappelé que les médailles de bronze seront à remettre lors des Assemblées Générales départementales.

Il indique également qu'à compter de la saison prochaine, la règle de dix ans minimums de dirigeants pour être éligible sera appliquée rigoureusement.

Les propositions du Conseil de l'Ordre sont adoptées à l'unanimité.

4.6- COMPTE-RENDU INSTANCE REGIONALE DE DISCIPLINE (Pierre BLANCHARD)

En l'absence de Philippe BORDES, Président de l'Instance Régionale de Discipline, Pierre BLANCHARD notifie aux membres du Conseil de Ligue la décision prise par l'IRD dans une affaire d'usurpation d'identité.

Sa décision a été transmise aux intéressés dans les délais et il semblerait que la mère du capitaine mineur envisage de faire appel auprès de l'Instance Supérieure de Discipline.

POINT 5 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT)

POINT D'ACTUALITE ET NOUVELLE ORGANISATION ET PRIORITES ACTUALISEES DE LA BRANCHE

Philippe BOLMONT, Vice-Président en charge de l'Animation, du Développement et de la Promotion, fait le bilan de l'activité de cette Branche et sur les modifications envisagées pour la saison prochaine.

En ce qui concerne le bilan, Philippe BOLMONT et Pierre LEGENDRE font part des grandes actions ayant eu lieu avec notamment un accompagnement complet de club ou encore la réussite des formations d'enseignants dans le cadre du Ping à l'école.

En ce qui concerne les modules scolaires qui ont été très nombreux, il serait souhaitable que l'intervention des clubs se fasse plutôt en début de cycle, permettant ainsi aux enfants, qui le souhaitent, de savoir auprès de qui s'adresser pour aller plus loin.

Pierre LEGENDRE fait part du partenariat qui se met en place avec ENEDIS dans le cadre du dispositif Ping en Entreprise, et des opportunités qu'offre cette action vers les privés.

Hervé VAZART pose la question de savoir comment répondre à des formations demandées par les clubs. La réponse est simplement de dire à ce club de prendre contact avec la Ligue.

POINT 6 - GESTION DE L'ACTIVITE

6.1- BILAN DE LA SAISON SPORTIVE (Corinne STOFFEL)

Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité revient sur les résultats de l'enquête faite auprès des clubs concernant le championnat par équipes, et se félicite du taux de retour (plus de 50% des clubs y ont répondu).

Ce sondage montre que les clubs sont favorables au statu quo, ne souhaitant que deux modifications :

- la refonte des poules pour la deuxième phase ;
- la possibilité d'avoir deux équipes dans une même poule en GE6 et en GE7. En complément, sur demande et en fonction des cas particulier, cela pourra être étendu à la GE5.

Ces demandes sont donc reprises dans la proposition de modifications des règlements.

Concernant le critérium fédéral, et pour prendre en compte les modifications intervenues au niveau fédéral, la Commission Sportive Régionale souhaite ouvrir la possibilité pour les seniors dames de participer au niveau régional avec les seniors messieurs en cas d'accession. Et également ouvrir la possibilité de monter de catégorie d'âge supérieur en cas de refus d'accession en Nationale 2.

En ce qui concerne les interclubs, la Commission Sportive Régionale propose de ne plus faire des catégories garçons et filles, mais uniquement des équipes par catégories, qui pourront être masculines, féminines ou mixtes.

6.2- MODIFICATIONS AUX REGLEMENTS SPORTIFS 2019/2020 (Françoise LAPICQUE)

Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, rappelle que la proposition de nouveaux règlements a été transmise à tous les membres du Conseil de Ligue.

Une rapide relecture en est faite suite aux explications du point précédent.

Le Conseil de Ligue adopte les règlements sportifs régionaux 2019/2020 à l'unanimité.

6.3- DESIGNATION DES ORGANISATEURS DES EPREUVES REGIONALES 2019/2020 (Corinne STOFFEL)

Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge de la Gestion de l'Activité, présente les différentes attributions des compétitions régionales pour la saison prochaine, en apportant certaines précisions.

Chaque club ayant candidaté dans les délais s'est vu répondre positivement au moins une fois.

Emmanuel BARCELO regrette que les championnats du Grand Est ne soient pas plus centralisés, amenant ainsi beaucoup de déplacement.

Le Président Pierre BLANCHARD indique qu'il y avait un seul candidat à cette organisation pour la saison prochaine.

Et d'ajouter qu'il apprécie que tous les clubs puissent faire acte de candidature et que, concernant les épreuves de prestige, il trouve personnellement intéressant que celles-ci puissent alternativement mailler l'ensemble du territoire.

Il serait même ravi d'une candidature prochaine d'un club plus à l'ouest du territoire.

Le Conseil de Ligue adopte par 16 voix pour et 1 abstention (BARCELO) la liste des organisateurs 2019/2020.

6.4- INFOS DE LA CRA ET LISTE DES CADRES NOMMES LORS DE LA SAISON 2018/2019 (Yohan DECLOMESNIL)

Yohan DECLOMESNIL, Président de la Commission Régionale d'Arbitrage, fait part des dates retenues pour la saison prochaine, avec en particulier le colloque d'arbitrage qui aura lieu en début de saison sur trois sites.

Les autres dates de formation sont également parues.

Il annonce aussi au Conseil de Ligue que 17 clubs ont été sanctionnés lors des rencontres de championnat et que 68% des juges arbitres qui ont officié provenaient des clubs désignés.

Il revient ensuite sur la réforme dans la numérotation des tableaux pour les compétitions individuelles qui interviendra cette année, et précise que des formations continues pour les JA2-JA3 vont avoir lieu dans le courant du mois de septembre pour les zones Est et Ouest, une autre ayant lieu à Tomblaine le 29 juin.

La liste de tous les cadres en arbitrage nommés au cours de la saison 2018/2019 est présentée pour information.

6.5- INFOS DE LA CREF (Anthony SCREMIN)

Anthony SCREMIN, Président de la Commission Régionale de l'Emploi et de la Formation, présente le bilan de la saison en précisant que pour l'arbitrage Yohan DECLOMESNIL venait de la faire, et que Pierre LEGENDRE ferait celui de la technique.

Anthony SCREMIN revient sur le colloque annuel des dirigeants qui a eu lieu à Metz lors des Internationaux de France Jeunes, et regrette que seulement dix clubs y aient participé, le thème de ce colloque étant la mutualisation des moyens.

Il informe que pour la saison prochaine la CREF propose que ce colloque soit plus territorialisé.

Une action de formation conjointe avec le badminton est en cours de réflexion sur le thème du développement durable.

POINT 7 - INFOS DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général des Services, Vincent BLANCHARD, indique que la saison qui se termine aura été une saison très chargée pour les services régionaux.

Il annonce également que le dossier CNDS fonctionnement a été déposé dans les temps, et qu'un ou deux dossiers de CNDS consolidation Emploi seront aussi présentés.

Il rappelle également au Conseil de Ligue l'augmentation des prestations de services réalisées, ce qui était source de revenus non négligeables pour la Ligue.

Il fait également part du renouvellement des différentes conventions (CD67, CREPS, STAPS) et de la rencontre prévue les 23 et 24 juillet avec les Commissaires aux Comptes, pour les premières vérifications.

L'arrêté des comptes devant donc être rapide, il demande à chacun de bien vouloir adresser ses dernières demandes financières concernant la saison 2018/2019 avant le 7 juillet.

Il informe également d'une signature de convention nouvelle avec le CD88, concernant la gestion et la mise à jour de pages internet sur le site de la Ligue, dédiées au comité.

Pour terminer, il précise que la fermeture annuelle du siège régional se fera sur les semaines 32 et 33, la première quinzaine du mois d'août.

POINT 8 - INFOS CTS

8.1- TECHNIQUE (Guillaume SIMONIN)

Le Coordonnateur Technique Régional, Guillaume SIMONIN, fait le point sur les dossiers en cours.

Au niveau détection, il y a encore des points à travailler, en raison d'une prise de fonction plus tardive d'un responsable spécifique à ce projet. Pour les sélections, les stages et l'accès au haut niveau, les objectifs de passage ont été atteints.

Il informe ensuite le Conseil de Ligue que, pour la saison prochaine, il sera appelé à travailler d'avantage au niveau fédéral et donc moins disponible au niveau de la ligue.

Ce sont surtout les cadres du Pôle Technique qui supporteront ce changement d'activité, mais il restera en responsabilité de l'intégralité de ses dossiers.

8.2- DEVELOPPEMENT ET FORMATION (Pierre LEGENDRE)

Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation, présente le bilan des formations techniques 2018/2019 et les perspectives pour 2019/2020.

Il revient sur la formation du BPJEPS TT qui vient de se dérouler à Nancy avec 4 candidats à la certification et 2 reçus, les 2 autres ayant validé 3 UC sur 4 et devraient revenir sur la nouvelle formation 2019/2020.

Actuellement pour cette nouvelle session, malgré les craintes du mois d'avril, il y a une dizaine de candidats et il est encore possible d'inscrire des stagiaires, tout particulièrement par la voie de l'apprentissage.

POINT 9 - DIVERS

Guillaume SIMONIN, rappelle que pour l'opération des 4-7 ans et le Premier Pas Pongiste, la FFTT a attribué à chaque ligue un certain nombre de bons d'achats, et que les clubs peuvent toujours candidater via le site de la ligue.

Corinne STOFFEL annonce que trois cadres français de l'arbitrage avaient été retenus pour participer aux JO 2020 à Tokyo, et que parmi eux la ligue du Grand Est était très bien représentée avec deux juges-arbitres : Françoise LAPICQUE pour les Jeux Paralympiques et Vincent BLANCHARD pour les Jeux Olympiques.

Aucune question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, le Président Pierre BLANCHARD remercie les participants pour leur présence et déclare la réunion close.

La séance est levée à 22h55.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON

